



PARIS LE 27/09/2021

LREL

Objet : PRÉAVIS DE GRÈVE POUR LE MARDI 5 OCTOBRE 2021

Depuis la reprise très partielle des spectacles le 19 mai dernier, l'activité dans le spectacle vivant n'est en rien revenue à la normale. La reprise vigoureuse annoncée par le gouvernement n'est toujours pas en vue. Au contraire, la précarité s'envole et nous sommes face à une crise du travail inédite :

- Le 12 juillet, E. Macron annonce le passe sanitaire, que son gouvernement écartait catégoriquement deux mois plus tôt. Il s'accompagne de sanctions inadmissibles contre les salarié-e-s, avec suspension du contrat de travail et/ou licenciement et de la fin de la gratuité des tests ;
- Dès le 13 juillet, la fréquentation des salles chute et les annulations de spectacles reprennent immédiatement ;
- Malgré la suspension par le Conseil d'État de la réforme de l'assurance chômage le gouvernement veut passer en force et l'imposer au 1^{er} octobre. La baisse des droits des privés d'emploi du régime général est annoncée.
- Le ridicule plan de reprise, d'aide à l'emploi annoncé le 11 mai dernier, à hauteur d'à peine 10% des besoins, est mis en place tardivement, les décrets d'application venant de paraître que ce mois-ci.
- Les maintiens de droits à indemnité maladie et maternité ne sont toujours pas inscrits dans un décret ! L'adaptation de la règle s'applique de façon anticipée pour les seul-e-s intermittent-e-s du spectacle, à condition que les CPAM appliquent ce qui est inscrit sur le site Ameli.fr ;
- Pour les intermittent-e-s du spectacle, bien que les droits à l'assurance chômage soient prolongés jusqu'au 31 décembre 2021, la réglementation va occasionner des baisses ou des refus de droits pour un grand nombre de celles et ceux qui n'ont pas pu retravailler normalement en 2021, en particulier les jeunes. Toujours rien pour les artistes auteur-e-s et les intermittent-e-s du régime général.
- Alors même que l'inflation explose cette année, les négociations sur les salaires patinent.

Ça suffit comme ça ! La CGT SPECTACLE revendique :

- Plutôt qu'un passe sanitaire dont abuse le employeurs, qui divise et se retourne contre les salarié-e-s, la nécessité de la vaccination grâce au renforcement du système de santé public, au maintien des tests gratuits, à la levée des brevets et la distribution solidaire des vaccins dans tous les pays, ce qui implique d'en baisser les coûts ;
- Un plan pour l'emploi qui passe par la conditionnalité des aides, et le soutien à l'emploi direct, plutôt que le scandale des cadeaux financiers et fiscaux aux grandes entreprises, sans contrepartie ;
- Le maintien et l'évolution de tous les droits sociaux (assurance chômage, sécurité sociale, retraites, formation professionnelle, droits au logement, à l'eau et à l'électricité, menacés par la précarité et la paupérisation ...), pour toutes et tous, et tout particulièrement les oublié-e-s que sont les artistes auteur-e-s et les intermittent-e-s du régime général ;
- L'abandon de la réforme de l'assurance chômage et une véritable remise à plat pour gagner la Sécurité Sociale Professionnelle. Face aux mensonges du gouvernement, la nomination d'une commission d'expert-e-s indépendant-e-s.
- Des mesures d'urgence contre la précarité ainsi qu'une revalorisation des salaires dans l'enseignement artistique, l'éducation artistique et culturelle et les nombreux secteurs du Spectacle où les niveaux de salaires stagnent depuis des années, pour les salarié-e-s intermittent-e-s comme permanent-e-s.

En conséquence, la Fédération CGT du Spectacle dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels pour une durée de 24 heures pouvant être reconduite à compter du mardi 5 octobre 2021 à 0H00.

Denis Gravouil



Secrétaire Général